



Dans ce numéro :

<i>Nouvelle employée</i>	2
<i>Mémoire du Regroupement</i>	2
<i>Formation</i>	2
<i>Le conseil du mois</i>	3
<i>Quiz</i>	3
<i>Le potin du mois</i>	4
<i>À surveiller</i>	4

Déjeuner-bilan

Prévention Sud-Ouest, fidèle à ses habitudes, a présenté le bilan de ses activités pour l'année 2015.

Près d'une trentaine de personnes (élus, partenaires, fonctionnaires, membres du conseil d'administration...) ont assisté à ce petit déjeuner.

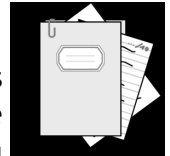
Au cours de la dernière année, nous avons mené ou participé à différents projets auprès de la population de l'arrondissement : Tandem, BUMP, Place aux filles de la Bourgogne, SARAS, Une migration réussie, Viens marcher mon quartier, Coopération urbaine, Mon parc, ma rue, Mon Sud-Ouest, Le Code de civilité, etc.

Un bilan complet est disponible à nos bureaux et sur notre site Internet www.prevention-sud-ouest.com. L'année 2016 s'annonce tout aussi remplie et pleine de défis.



Rapport et dépôts

En plus de préparer le bilan des activités de l'organisme, les employés de Prévention Sud-Ouest ont, durant le mois de janvier, rédigé plusieurs rapports et conçu ou bonifié différents projets que ce soit pour la saison estivale ou pour l'année qui vient.



Nous souhaitons poursuivre les projets commencés et avoir la possibilité d'en offrir des nouveaux aux citoyens de l'arrondissement afin de poursuivre notre mission d'améliorer la qualité de vie de ceux-ci.



Nouvelle employée

C'est le 19 janvier dernier que Tala Sabbagha s'est jointe à notre équipe.

Elle a été engagée comme intervenante de milieu au projet Place aux filles de la Bourgogne.

Ne vous gênez pas pour faire un tour à nos bureaux du 719 rue Des Seigneurs pour la rencontrer.

Vous pourrez également la croiser dans les rues, parcs ou organismes de la Petite-Bourgogne.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous!



Mémoire du Regroupement



Diane Lemon a participé à la conception du « Mémoire du Regroupement des organismes mandataires du programme TANDEM » qui a été déposé au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre de la consultation publique : Solidarité et inclusion sociale -Vers un troisième plan d'action gouvernemental.

Formation

Céline Berck et Diane Lemon ont assisté à la présentation offerte par le Centre de Formation Populaire et organisée par l'arrondissement.

Elles ont été informées quant à la teneur de « L'évaluation PAR et POUR le communautaire et le plan d'action SMART.

Suite à cette présentation, elles se sont inscrites à la formation complète qui sera offerte sous peu.

Nul doute que ces nouveaux outils amélioreront encore notre travail.





Le conseil du mois

Février, le mois de l'amour et de l'amitié, le temps de porter de petites attentions à nos proches. Mais la Saint-Valentin pourrait aussi être le prétexte de veiller sur les aînés qui nous entourent. Qu'ils s'agissent de parents, de grands-parents ou des aînés qu'on côtoie au café du coin, à la pharmacie ou à la banque, identifier quelques signes ou comportements pourrait leur assurer un filet de sécurité et leur permettre de préserver leur autonomie.

Quelques comportements pourraient sonner une alerte et nous laisser présager qu'il y a une perte d'autonomie chez l'aîné.

Par exemple :



- Tristesse
- Isolement social
- État négligé
- Perte de poids
- Fatigue
- Pertes de mémoire
- Confusion
- Répétitions fréquentes
- Perte d'équilibre
- Chute



Il existe au CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CLSC Sud-Ouest-Verdun) le **guichet d'accès pour les personnes en perte d'autonomie 514-765-7812**. Ce service permet à l'aîné de recevoir une évaluation de ses besoins à domicile. Parfois les aînés sont réfractaires face à ces services, mais il ne faut pas oublier que c'est pour favoriser leur maintien à domicile tout en assurant un filet de sécurité autour de la personne.

Quiz du mois

Le temps plus froid qu'il fera dans les prochains jours pourrait inciter certaines personnes à utiliser un chauffage d'appoint.



Vrai ou faux

Le chauffage d'appoint peut être utilisé comme une source de chauffage permanente ?

Réponse: **Faux**

Le Service de prévention des incendies de Montréal recommande la prudence en ce qui a trait aux appareils de chauffage d'appoint. La majorité des incendies qui surviennent en période de froid intense sont causés par la surutilisation, la mauvaise utilisation de tels appareils ou encore à cause d'une installation déficiente.



- Ne laissez pas fonctionner un appareil de chauffage d'appoint sans surveillance.
- Gardez un espace dégagé d'un mètre autour des appareils.
- N'utilisez pas de rallonge
- Utilisez toujours un appareil homologué ULC ou CSA et homologué à cette fin.



Le potin du mois

Le déménagement d'un classeur

L'organisation de notre déjeuner bilan demande le déplacement de nombreux meubles afin de pouvoir accueillir nos invités.

La veille de l'événement nous travaillons en équipe à mettre en place notre salle.

Pour ce faire, il faut déplacer un classeur assez lourd. Eric Laroche, a l'idée d'utiliser un « diable » afin de moins forcer.



Il place le classeur sur le charriot et les pneus de celui-ci s'affaissent.

Il retire le classeur et prend la pompe pour gonfler les pneus.

Pendant ce temps, Steve Edwards et Francesco Cuevas prennent le devant, unissent leurs efforts et déplacent le fameux classeur.

Par la suite, c'est aussi en unissant nos efforts que nous avons réussi à déplacer tous les meubles de notre grande salle.



À surveiller

10 février

Rencontre du Regroupement des organismes mandataires de Tandem

10 février

Conseil d'administration de Prévention Sud-Ouest

17 février

Burgundy on ice au Parc Vinet

5 mars

Fête d'hiver au Parc Campbell Ouest

8 mars

Conseil d'arrondissement

9 mars

Rencontre du Regroupement des organismes mandataires de Tandem

10 mars

Table de sécurité urbaine de l'arrondissement

